

XXI^e CONGRES DE L'ACCD'OM - (Ile de la Réunion)
« MOTION SUR LE RAPPORT COUR DES COMPTES »

Considérant le Rapport de la Cour des Comptes sur la situation financière des communes des DOM

Considérant que l'ACCD'OM attire l'attention des pouvoirs publics depuis de nombreuses années sur la situation et les besoins spécifiques de nos collectivités,

Faisant suite au débat organisé avec les Présidents de Chambres régionales des Comptes Océan Indien et Antilles/Guyane du 13 novembre 2012,

Les élus de l'ACCD'OM réunis en congrès à La Réunion du 11 au 15 novembre 2012

Estiment qu'il n'est pas possible de comparer les communes de métropole qui ont plusieurs siècles d'existence et qui ont connu un développement et une évolution dans un contexte différent avec celles de nos territoires,

Confirment la nécessité d'approfondir la réflexion pour une prise en compte réelle de leurs difficultés,

Se proposent d'organiser des rencontres régulières de réflexion avec les associations de Maires et les Chambres régionales ou territoriales des comptes.